

ECAM 4

PAUVRETÉ, MOBILITÉ RÉSIDEN TIELLE ET MIGRATIONS AU CAMEROUN

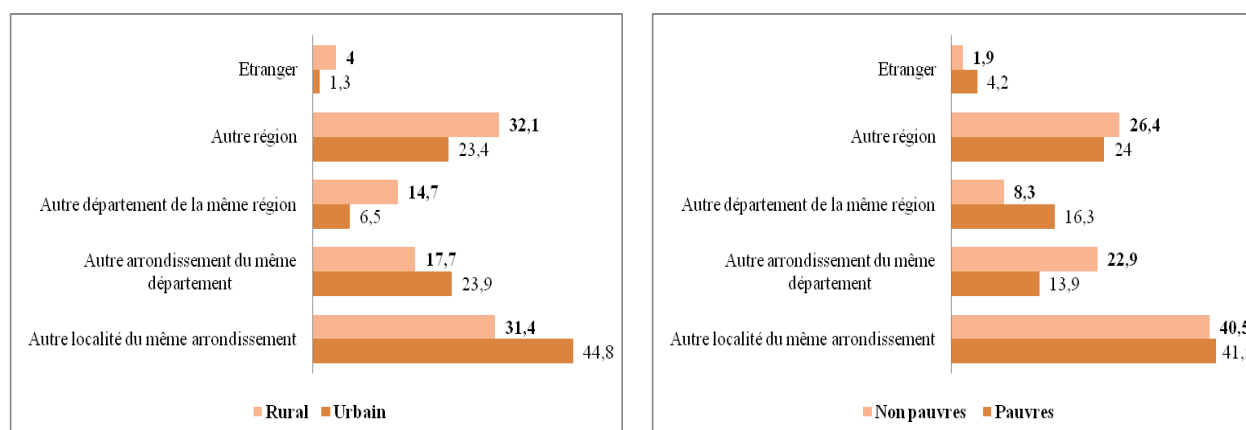
1. Introduction

Au Cameroun, la mobilité a toujours fait partie du mode de vie des populations. Elle est considérée, en général comme une stratégie de lutte contre la vulnérabilité existentielle. En particulier, la mobilité pour des raisons économiques, peut être considérée comme une stratégie de recherche des revenus d'activités pour échapper à la pauvreté. S'agissant plus spécifiquement de la migration, la littérature théorique laisse penser que l'impact de la migration sur le lieu de départ est positif. Cependant, le bilan des études empiriques est très controversé sur cette tendance. Cet impact semble lié au motif de départ de l'émigrant (travail qualifié appelé le plus souvent brain drain), au niveau d'urbanisation et d'industrialisation présumé dans le lieu d'accueil. De ce fait, la migration contribuerait indirectement à la réduction de la pauvreté. Dans le but d'évaluer l'effet de ces mouvements de population sur le niveau de vie des ménages, les résultats de l'ECAM 4 permettent d'appréhender l'effet de la mobilité résidentielle et des personnes sur la pauvreté.

2. Mobilité résidentielle

Dans l'ensemble, seulement 7,1% de ménages ont changé de localité de résidence. Cette proportion est plus élevée chez les ménages non pauvres (8,7%) que chez les ménages pauvres (2,7%). Cette mobilité résidentielle s'est beaucoup plus opérée à l'intérieur d'un même arrondissement aussi bien en milieu urbain (44,8%) qu'en milieu rural (31,4%).

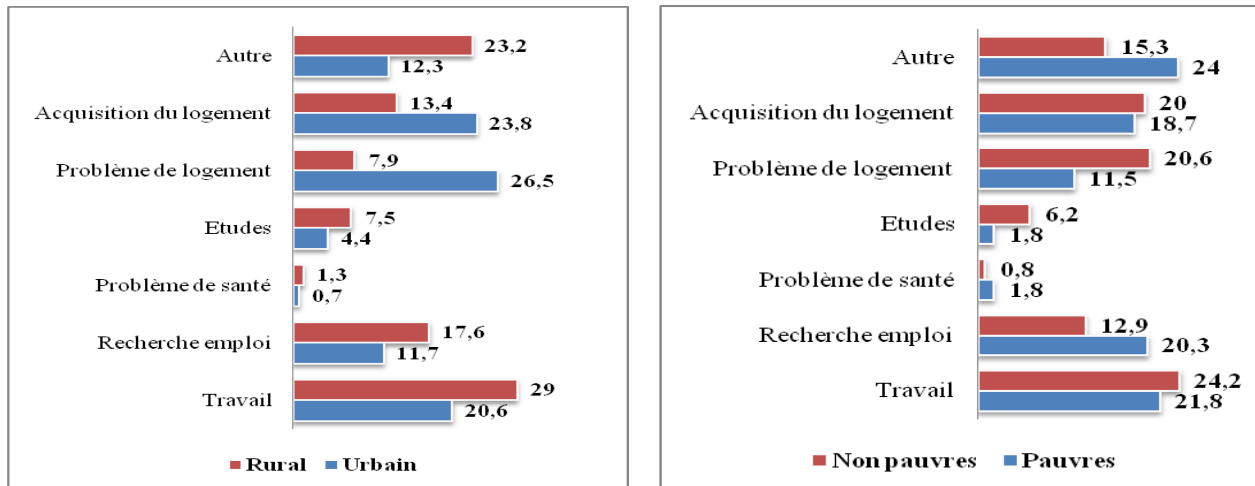
Graphique 1 : Répartition (en %) des ménages ayant effectué une mobilité résidentielle au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, suivant le milieu de résidence et le niveau de vie



Source: ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

Plusieurs raisons ont été évoquées par les ménages pour justifier le changement de résidence au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. En milieu urbain, le problème de logement (26,5%) et l'acquisition d'un logement à son propre compte (23,8%) ont plus favorisé le déplacement des ménages, tandis qu'en milieu rural, ce sont le travail¹ (29,0%) et la recherche d'emploi (17,6%) qui ont été les plus évoqués. Ce constat traduirait une certaine tension entre la demande et l'offre de logements surtout en milieu urbain, ainsi qu'une plus grande facilité des ménages à s'installer en milieu rural et dans les quartiers périphériques des villes.

Graphique 2 : Répartition (en %) des ménages ayant changé de localité au cours des 12 derniers mois suivant le milieu de résidence et le niveau de vie et selon les principales raisons de changement de localité



Source: ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

Le changement de localité de résidence des ménages pauvres est dû principalement au travail (21,8%), à la recherche d'emploi (20,3%) et à l'acquisition d'un logement (18,7%) ; tandis que chez les non pauvres c'est le travail (24,2%), les problèmes de logement² (20,6%) et l'acquisition d'un logement (20,0%) qui ont le plus souvent motivé le changement.

3. Migrations

Immigration

Au Cameroun, 40,8% de membres des ménages sont des immigrants. Cette proportion est plus élevée chez les non pauvres (51,5%) que chez les pauvres (22,9%). Ce résultat laisserait penser que la sédentarisation des populations serait un des facteurs explicatifs du phénomène de pauvreté.

L'essentiel de ces mouvements internes se font au détriment des zones rurales, car plus de la moitié de personnes ne vivant pas dans leur localité d'origine réside en milieu urbain (58,1%). Ce résultat remet en surface la problématique de l'exode rural dans un contexte où les emplois urbains deviennent de plus en plus rares et sont très exigeants en termes de qualification. On constate également que plus de trois pauvres sur quatre (77,1%) sont sédentaires.

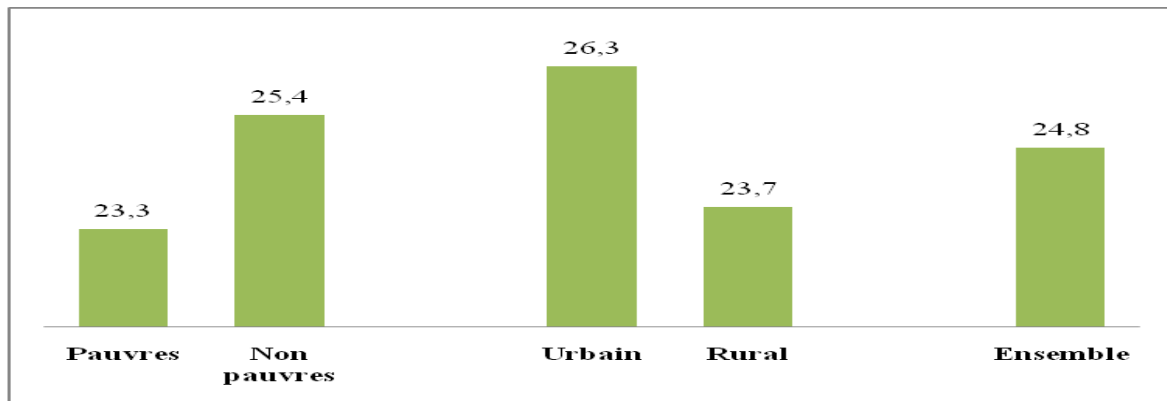
¹ Il s'agit ici des changements de localité de résidence pour une raison professionnelle telle qu'une affectation ou un nouveau poste d'emploi.

² Il s'agit ici des changements de localité de résidence pour des raisons d'expropriation ou d'expulsion du logement.

Emigration

Entre 2007 et 2014, près d'un ménage sur quatre (24,8%) a connu le départ d'au moins un de ses membres. Cette émigration est pour l'essentiel interne (87,1%) et a concerné tant les ménages pauvres (23,3%) que les ménages non pauvres (25,4%).

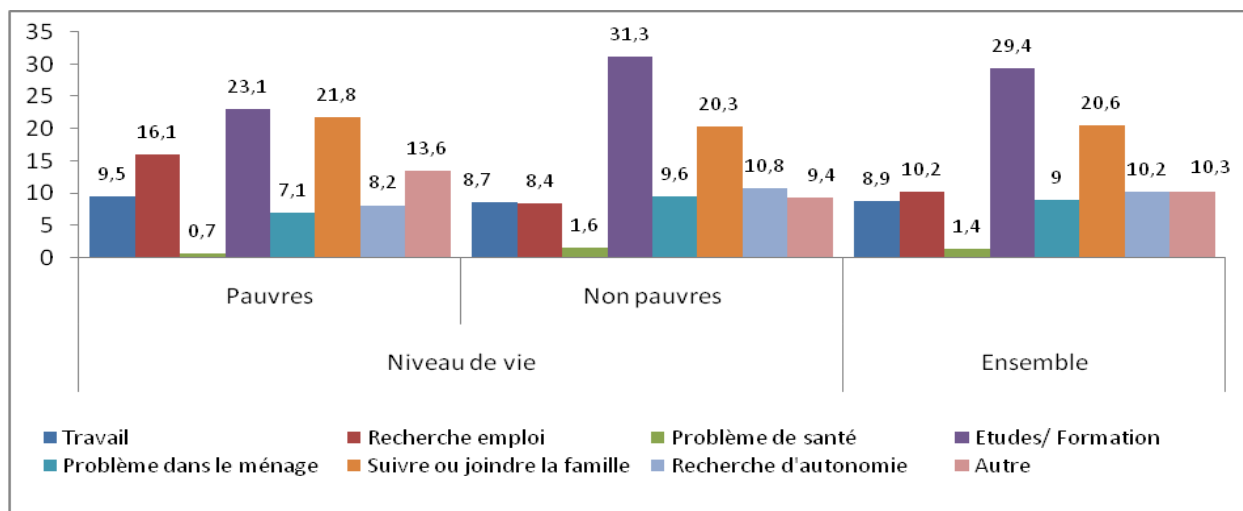
Graphique 3 : Pourcentage de ménages ayant au moins un membre qui a quitté le ménage depuis fin 2007



Source: ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

Les études ou la formation (29,4%) constituent la principale raison de l'émigration suivi du regroupement familial (20,6%). Ceux à la recherche d'un emploi ou de l'autonomie ne représentent que 10,2% respectivement.

Graphique 4 : Répartition (en %) des ménages ayant au moins un membre qui a quitté le ménage depuis fin 2007 suivant le niveau de vie et selon les principales raisons d'émigration



Source: ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

Le fait que les études ou la formation occupent une place de choix parmi les motifs d'émigration pourrait laisser penser pour le cas des migrations internes à l'insuffisance des infrastructures scolaires par rapport à la demande dans certaines régions du pays. Cependant, l'on assiste depuis quelques années à la construction des établissements d'enseignement supérieur dans la plupart des régions du pays.

Seulement 5,6% de ménages ayant enregistré au moins un départ en leur sein entre 2007 et 2014 ont bénéficié de transferts. Ces transferts sont estimés en moyenne par ménage bénéficiaire à près de 200 000 FCFA au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Cependant, l'on pourrait penser à une sous-estimation de ces mouvements de capitaux.

4. Conclusion

L'étude a permis de relever que la mobilité résidentielle des ménages est faible au Cameroun. Par ailleurs, l'émigration des membres du ménage, qui concerne un ménage sur quatre est essentiellement interne et motivée par des raisons de travail ou de formation/étude.

L'enquête a certes permis de mesurer l'importance des transferts au niveau des ménages. Mais, le fait qu'on ne tienne pas compte ici des transferts destinés à financer les projets de développement communautaires, des transferts destinés à l'épargne réalisés par les migrants dans une perspective de retour au pays est une limite pour cette étude. Une étude beaucoup plus approfondie dans ce sens permettrait d'avoir une évaluation globale de l'impact des migrations sur la pauvreté. Pour ce qui est du cas spécifique des migrations internes, une étude plus approfondie devrait permettre de mieux appréhender le phénomène afin de mieux apprécier son influence ou sa contribution à la lutte contre la pauvreté.

Pour ce qui est de la migration internationale, ces études permettront de maîtriser les principaux pôles migratoires utiles pour l'élaboration des politiques migratoires concertées entre pays d'origine et pays d'accueil. Ces politiques migratoires concertées devraient permettre de tirer meilleure partie de ces mouvements de populations pour le développement.